

**2^{ème} réunion publique du
Conseil d'éducation du District scolaire francophone Nord-Est
Le mardi 14 septembre 2021 – 19 h
Atlantic Host – 1450 boulevard Vanier, Bathurst (N.-B.) E2A 7B7**

PROCÈS-VERBAL

1. Ouverture de la séance

La présidente souhaite la bienvenue à l'assemblée présente dans la salle et aux deux conseillers qui se joignent via la plateforme Zoom à la rencontre. Aucun public n'est présent.

2. Vérification du quorum et des absences

PRÉSENCES :

Conseillères et conseillers : Marie-France Maltais; Richard Gallant; Danny Comeau; Ghislaine Foulem; Michèle Hébert; Nathalie Mallais Comeau; Pierre Morais; Gérard Robichaud.

Conseillère et conseiller via Zoom : Guy Chiasson; Meggie McGraw.

Directrice générale : Marc Pelletier
Directeur des services administratifs et financiers : Éloi Doucet
Coordonnateur des relations stratégiques : Ian-Guillaume Desroches

Absences : Aucune absence

3. Adoption de l'ordre du jour

MOTION 8, RÉOLUTION 02-3

**Le conseiller Robichaud propose
Appuyé par le conseiller Morais**

QUE soit accepté, tel que présenté, l'ordre du jour de la réunion publique du 14 septembre 2021.

Adoptée

4. Déclaration de tout conflit d'intérêt en lien avec les points présentés à l'ordre du jour

Aucun conflit n'est rapporté.

5. Lien avec la communauté

5.1 Forum de discussion – CPAÉ

Dans le cadre de la pandémie, la présidente explique que ce forum n'aura pas lieu.

5.2 Présentation - Honneur au mérite du CED

Sans objet

6. Perfectionnement du Conseil

Sans objet

7. Pour discussion ou décision du CED

7.1 Calendrier des réunions 2021 – 2022

La présidente précise que l'adoption du calendrier des réunions du Conseil pour 2021 – 2022 doivent tenir compte des discussions tenues lors de la réunion de travail, à savoir : « *La présidente explique que la situation sanitaire actuelle ainsi que les recommandations de la santé publique du Nouveau-Brunswick imposées aux écoles du DSFNE rendent pertinente la tenue des prochaines réunions de travail et publique au format virtuel. Il est convenu que les réunions de travail supplémentaires seront maintenues en présentiel.*

Les conseillers s'inquiètent de la récurrence de l'absence du Conseil au sein des écoles du DSFNE, la présidente précise que les écoles prévues au calendrier qui n'auront pas été visitées en raison de la situation sanitaire seront placées au prochain calendrier des réunions du CED. Le directeur général ajoute des explications sur le déroulement des réunions au format virtuel et convient que des écouteurs seront commandés pour chaque conseiller qui en fera la demande. »

MOTION 9, RÉOLUTION 02-7.1

La conseillère Mallais Comeau propose

Appuyée par la conseillère Maltais

QUE soit approuvé, tel que présenté, le calendrier des réunions du Conseil d'éducation pour l'année 2021 – 2022.

Adoptée

7.2 Calendrier des rapports d'évaluation des politiques (section 1 et 2)

MOTION 10, RÉOLUTION 02-7.2

La conseillère Hébert propose

Appuyée par le conseiller Gallant

QUE soit approuvé, tel que présenté, le calendrier des rapports d'évaluation des politiques sections 1 et 2, par la présidence pour l'année 2021 – 2022.

Adoptée

7.3 Calendrier biennal – rapports de vérification des politiques (section 3 et 4)

MOTION 11, RÉOLUTION 02-7.3

La conseillère Maltais propose

Appuyée par la conseillère Hébert

QUE soit approuvé le calendrier biennal des rapports de vérifications des politiques sections 3 et 4 , tel que présenté au Conseil.

Adoptée

7.4 Dénomination de l'école située dans la communauté de Bertrand

MOTION 12, RÉOLUTION 02-7.4

Le conseiller Robichaud propose
Appuyé par le conseiller Comeau

QUE soit accordée la formation d'un comité de dénomination de l'école située dans la communauté de Bertrand, composé de la conseillère d'éducation du sous-district concerné, du directeur des services administratifs et financiers du DSFNE, de la direction de l'école située à Bertrand, de deux membres de la communauté et d'un membre du Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance.

Adoptée

7.5 FNCSF

7.5.1 FNCSF – Paiement de la cotisation et rencontre du 16 septembre 2021

MOTION 13, RÉOLUTION 2-7.5.1

La conseillère Mallais Comeau propose
Appuyée de la conseillère Maltais

QUE soit approuvé par le Conseil, le paiement de la somme de 9 827,70 \$ au titre de la cotisation annuelle d'adhésion à la FNCSF pour l'année 2021 – 2022.

Adoptée

7.5.2 AGA et 31^{ème} congrès de la FNCSF – Délégués votants à l'AGA de la FNCSF

MOTION 14, RÉOLUTION 2-7.5.2

Le conseiller Robichaud propose
Appuyé par le conseiller Gallant

QUE la présidente et les conseillère et conseiller Maltais et Gallant soient nommés délégués votants à l'AGA de la FNCSF diffusée virtuellement le 30 octobre 2021.

Que les conseillères et conseillers Hébert et Comeau soient nommés substitués.

Adoptée

7.6 Retraite du CED

La présidente annonce que la retraite du Conseil aura lieu le vendredi 24 et samedi 25 septembre 2021 à la Villégiature Deux Rivières de Tracadie et que les conseillers vont recevoir prochainement la convocation et l'ordre du jour de la retraite.

8. Adoption des procès-verbaux

8.1 Procès-verbal de la réunion publique du 8 juin 2021

MOTION 15, RÉOLUTION 02-8.1

**Le conseiller Robichaud propose
Appuyé par le conseiller Gallant**

QUE soit accepté, tel que présenté, le procès-verbal de la réunion publique du 8 juin 2021.

Adoptée

8.2 Procès-verbal de la réunion publique du 12 août 2021

MOTION 16, RÉOLUTION 02-8.2

**Le conseiller Gallant propose
Appuyé par la conseillère Maltais**

QUE soit accepté, tel que présenté, le procès-verbal de la réunion publique du 12 août 2021.

Adoptée

8.3 Suivi découlant des procès-verbaux

Les suivis aux procès-verbaux ont été effectués tel que stipulé.

9. Vérification du rendement de la direction générale

9.1 Retour sur la rencontre d'orientation stratégique 2021 – 2022

La présidente fait part aux membres du Conseil des détails entourant les deux journées auxquelles elle a participé à titre de présidente du CEDSFNE dans le cadre de la rencontre d'orientation stratégique 2021 – 2022 du DSFNE. Elle souligne l'organisation exceptionnelle de ces deux journées et de l'impact sur l'investissement, la mobilisation et le dynamisme du personnel du district.

Le directeur général débute en exprimant son regret quant à l'absence des conseillers à l'exception de la présidente durant cette rencontre, cependant il ressent une grande fierté du déroulement de la rencontre d'orientation stratégique dont le socle était les finalités du CED. Il explique qu'il a souvent entendu dire que les finalités du DSFNE n'étaient pas visibles et que cette rencontre marque un tournant pour tout le district avec l'impression de pancartes et de pamphlets aux couleurs des finalités du Conseil qui sont installées dans toutes les écoles, centre d'appui et les pamphlets distribués aux parents d'élève. Le directeur général poursuit en décrivant l'ambiance des ces deux journées avec des messages d'impact qui viennent mobiliser les écoles et la grande réceptivité des invités, qui sont les influenceurs du système scolaire auxquels ont été fourni des outils et des messages à livrer à leur propre personnel.

Le directeur général détaille succinctement qu'il y a trois grandes sphères et quatre éléments qui composent chaque sphère dont un élément a été ciblé pour chaque

sphère pour l'année, à savoir la semaine réinventée et l'école réimaginée; le mieux-être et la santé mentale; la construction identitaire incluant le sentiment d'appartenance à sa région.

9.2 Mise à jour COVID-19 – rentrée scolaire

Le directeur général explique au Conseil l'ensemble des normes sanitaires imposées par la santé publique au sein des districts scolaires, avec entre autres, trois tests rapides par semaine pour les employés non vaccinés, un test auprès de la santé publique par mois et le port du masque. Le directeur général explique que l'application de ces règles est un défi pour le district et les employés cependant une grande collaboration des employés est à souligner. Le directeur général ajoute que le DSFNE a eu à cœur d'insérer un respect de la confidentialité dans la mise en pratique de ces nouvelles normes.

Le Conseil s'interroge sur l'impact des nouvelles normes sur la rétention des employés du DSFNE et sur les pénalités imposées aux employés refusant de se soumettre aux normes. Le directeur général et le directeur des services administratifs et financiers répondent au Conseil que les directives ont entraîné des départs d'employés et que des pénalités progressives sont prévues pour les employés se refusant de respecter les nouvelles normes sanitaires, ils soulignent que la vaccination n'est pas obligatoire au sein du district, toutefois sans vaccination les tests de dépistages sont obligatoires.

Le directeur général poursuit avec des cas de COVID-19 qui commencent à se déclarer dans tous le Nouveau-Brunswick et plus spécifiquement pour le DSFNE, dans la région Restigouche. Il informe le Conseil qu'un cas a été déclaré dans l'école Le Galion des Appalaches qui a entraîné l'isolement d'une classe et de quatre élèves ; et un cas dans la Polyvalente Roland Pépin. Il explique que le retraçage effectué par la santé publique est de plus en plus complexe et impose aux écoles concernées un minimum d'une journée opérationnelle et d'une ou plusieurs journées d'école en virtuel. Le directeur général ajoute que dans les écoles de la région Restigouche la province a imposé le port du masque en tout temps, le retour des concepts de bulle-classe et l'annulation de nouvelles activités parascolaire. Le directeur général informe le Conseil que la province a ensuite étendu le port du masque dans les écoles de tous les districts scolaires en tout temps à l'exception des enseignants vaccinés, dans leur salle de classe uniquement. Le directeur des services administratifs et financiers ajoute que des cliniques de vaccination s'installent progressivement dans certaines écoles secondaires pour faciliter l'accès à la vaccination.

Un membre du Conseil fait part de son inquiétude quant aux risques d'intimidation à l'école liés à la vaccination ou non-vaccination des élèves et des employés du DSFNE. Le directeur général confirme que ce sujet a été évoqué par les directions d'école, mais rappelle que l'installation de clinique de vaccination permet un accès plus facile pour des apprenants souhaitant se faire vacciner. Il précise que cette démarche est attendue par les étudiants et soutenue par le district.

Les membres du Conseil abordent le sujet des manifestations ayant eu lieu à l'école Le Tremplin de Tracadie et au centre d'appui de Tracadie et le directeur général précise que le district a communiqué avec les manifestants en les invitant à adresser leurs

doléances vers les bons interlocuteurs. Il informe également que des communications se font avec la GRC afin d'assurer la sécurité des élèves et des employés du DSFNE bien qu'aucun débordement n'ait été rapporté.

9.3 Nomination – poste de direction et de direction adjointe de l'école

Le directeur général informe les membres du Conseil des nouvelles nominations ayant eu lieu au cours de l'été au sein du district :

- ◆ Geneviève Godin – poste de direction adjointe à l'école Terre des Jeunes de Paquetville pour un mandat de cinq ans;
- ◆ Cynthia St-Cœur – poste de direction par intérim de l'école Le Tremplin de Tracadie pour un mandat d'un an.

9.4 Rapport de vérification des politiques

Le directeur général explique pour les nouveaux conseillers qu'il est de son devoir de présenter des rapports de vérifications des politiques (section 3 et 4) tel que demandé dans le calendrier biennal voté durant cette assemblée.

9.4.1 Politique 3.9 « Remplacement d'urgence de la direction générale »

Le directeur général passe en revue les énoncés figurant dans ce rapport faisant état des mesures prises en cas d'absence de plus de deux semaines consécutives de la direction générale, ainsi que démontrant la bonne communication au sein de l'équipe de concertation du DSFNE permettant le remplacement de la direction générale dans les meilleures conditions. Pour l'année 2021 – 2022, la personne désignée au remplacement du directeur général en cas d'absence prolongée est le directeur exécutif à l'apprentissage, monsieur Gilles Lurette.

MOTION 17, RÉOLUTION 02-9.4.1

**Proposé par le conseiller Robichaud
Appuyé par la conseillère Mallais Comeau**

QUE soit approuvé, comme étant raisonnable, le rapport de vérification de la politique 3.9 « Remplacement d'urgence de la direction générale » tel que présenté par la direction générale.

Adoptée

9.4.2 Politique 3.6 « Communication et appui au CED »

Le directeur général passe le rapport en revue afin de démontrer les évidences que la direction générale communique avec le Conseil en tout temps afin d'assurer que les membres du Conseil soient informés de tout élément jugé pertinent.

Le Conseil demande certaines corrections en page 3 et en page 9 de ce rapport.

MOTION 18, RÉOLUTION 02-9.4.2

**Proposé par le conseiller Robichaud
Appuyé par le conseiller Morais**

QUE soit approuvé, comme étant raisonnable, le rapport de vérification de la politique 3.6 « Communication et appui au CED » tel que présenté par la direction générale.

Adoptée

10. Vérification du rendement du Conseil d'éducation

10.1 Rapports des comités

10.1.1 Comité des finances et des infrastructures

10.1.1.1 Budget d'exploitation du CED 2021 – 2022

Le présent budget a été présenté en réunion de travail et déposé en réunion publique.

10.1.2 Rapport d'évaluation des politiques

10.1.2.1 Politique 1.3 – Rôle de la présidence

La présidente donne une brève interprétation de la politique, mentionnant entre autres que la présidence est l'unique porte-parole du Conseil sauf sur avis contraire, qu'elle peut prendre des décisions liées aux politiques des sections 1 et 2 uniquement et qu'elle a le droit de vote seulement en cas de partage égal des voix.

10.1.2.2 Politique 2.0 – Énoncé général

La présidente relate son interprétation de cette politique et rappelle que la direction générale est le seul lien direct entre le Conseil et le district, le Conseil n'a aucun pouvoir directionnel sur le personnel du DSFNE.

11. Renseignements

11.1 Rapport de la présidente

La présidente interroge les membres du Conseil s'il y a des questionnements sur le rapport de la présidente. Aucun commentaire n'est émis.

11.2 Correspondance

11.2.1 MACS-NB – Levée de cotisation pour 2021

La présidente explique au Conseil que le programme « Place aux compétences » prend en charge le paiement de la cotisation à l'association MACS-NB pour toutes les écoles du district qui souhaite adhérer à l'association. Elle rappelle également que l'association offre une page gratuite dans leur revue annuelle pour parler des activités du CEDSFNE permettant une bonne visibilité du Conseil dans la communauté.

MOTION 19, RÉOLUTION 02-11.2.1

Proposé par le conseiller Gallant

Appuyé par la conseillère Hébert

QUE soit approuvé par le Conseil, le paiement de la somme de 50,00 \$ au titre de la cotisation annuelle d'adhésion au MACS-NB pour l'année 2021.

Adoptée

11.2.2 Lettre du sous-ministre – plan de dépenses 2021 – 2022

Dépôt de la correspondance en réunion publique.

11.2.3 Lettre du ministre – projets immobilisations

Dépôt de la correspondance en réunion publique.

11.2.4 Lettre du ministre – nomination de l'élève conseillère Meggie McGraw

Dépôt de la correspondance en réunion publique.

11.2.5 Lettre de la FNCSF – Félicitation à la présidente du CEDSFNE

Dépôt de la correspondance en réunion publique.

12. Évaluation du déroulement de la réunion (tour de table)

La présidente rappelle que le Conseil a voté lors d'une précédente réunion, la mise en place du point « Évaluation du déroulement de la réunion » qui se fera sous forme de tour de table. La présidente procède au tour de table afin de récolter l'opinion des conseillers quant au déroulement de la présente réunion.

Le conseiller Gallant met en avant la difficulté de communiquer d'une manière fluide lorsque des conseillers sont en présentiel et d'autres en virtuel. Le conseiller Chiasson partage son appréciation de recevoir l'information qui est abordée en réunion en avance afin d'en prendre connaissance. La présidente relève que le Conseil a été très discipliné et elle est satisfaite du déroulement de cette réunion où chacun a eu la chance de s'exprimer. La présidente poursuit en remerciant les conseillers de leur participation, et rappelle que chacun des conseillers a des compétences différentes et complémentaires pour devenir une équipe aux liens forts.

13. Parole au public et/ou correspondance reçue du public

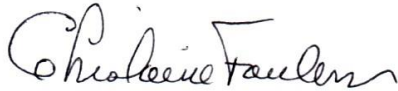
La présidente demande à l'assistance s'il y a des questions ou commentaires.

Le conseiller Robichaud demande la parole afin de s'exprimer au sujet de la finalité du Conseil « *Vivre son identité communautaire, linguistique et culturelle* » et soulève le problème qu'il a remarqué dans certaines écoles concernant le piteux état des drapeaux flottant devant ces écoles, il s'interroge sur comment les apprenants et apprenantes peuvent-ils développer un sentiment d'appartenance à leur communauté dans ces circonstances. Les conseillers partagent cette opinion.

Le directeur général précise que le sujet est connu et que son importance n'est pas négligée. Il rappelle que les écoles doivent changer les drapeaux tous les trois mois, qu'elles disposent de drapeaux supplémentaires disponibles et qu'un rappel leur est adressé pour procéder au changement. Le directeur général ajoute que l'installation des drapeaux autochtones est prévue dans toutes les écoles du district prochainement.

14. Levée de la séance

Le conseiller Robichaud propose la levée de la séance à 20h31.



Ghislaine Foulem
Présidente



Marc Pelletier
Directeur général et secrétaire du Conseil